

DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS AVEC UN VEHICULE

Certains déplacements restent indispensables à la tenue des activités. Dans l'objectif de limiter la propagation du coronavirus, l'utilisation des véhicules doit prendre en compte différentes recommandations.

Le respect du code de la route reste quand à lui un fondement que chaque agent doit respecter dans tous ses déplacements.



NB : Les conseils proposés sont établis en l'état actuel des connaissances scientifiques et légales, ils ne soustraient pas l'Autorité Territoriale à l'obligation d'évaluer les risques professionnels et mettre en place des mesures de prévention.

PREPARER LE DEPLACEMENT

- ✓ Limiter autant que possible le transport de plusieurs agents dans un même véhicule. (cf Protocole National Ministère du Travail en vigueur)
- ✓ Attribuer un véhicule par agent si possible, sinon :
 - Prévoir un masque pour le conducteur et chacun des passagers tout en maintenant au mieux une distanciation entre les occupants du véhicule.
 - Identifier un conducteur
 - Prévoir des équipes fixes,
 - prévoir l'utilisation des véhicules personnels avec prise en charge des frais de déplacements et assurance du véhicule pour des déplacements professionnels.
- ✓ Doter chaque véhicule d'un kit de consommables : gel hydro alcoolique, lingettes ou produit nettoyant contenant des tensio-actifs, essuie-tout jetable, sacs-poubelle, gants, masques, housses jetables pour les sièges en tissus, ... et s'assurer du réapprovisionnement.
- ✓ Désinfecter la clé du véhicule avant l'utilisation du véhicule.

MISE EN ŒUVRE

PENDANT LE DEPLACEMENT

- ✓ Se laver les mains avant la prise du véhicule.
- ✓ Tant que cela est possible, assurer la distance minimale d'un mètre entre les personnes :
- ✓ Imposer le port du masque à chaque occupant (chirurgical ou de catégorie 1).
- ✓ Rappeler l'interdiction de fumer/vapoter et de consommer (aliments et boissons) à l'intérieur de l'habitacle.
- ✓ Limiter autant que possible l'utilisation de la ventilation et de la climatisation lorsque plusieurs personnes sont à bord du véhicule.
- ✓ Aérer très régulièrement quelques minutes le véhicule.

APRES LE DEPLACEMENT - NETTOYAGE DU VEHICULE

- ✓ Nettoyer le véhicule selon un protocole prédéfini après chaque déplacement ou changement de conducteur.
- ✓ Retirer les effets personnels du véhicule.
- ✓ Proscrire l'utilisation d'aspirateur afin d'éviter la libération de particules en suspension. A défaut, utiliser un aspirateur équipé d'un filtre HEPA.
- ✓ Se laver les mains avant le nettoyage
- ✓ S'équiper des EPIs recommandés dans la fiche de données de sécurité du produit. (ex : gants)
- ✓ Nettoyer les différentes surfaces du véhicule ou de l'engin (voir en annexe la liste non exhaustive des surfaces en contact à prendre en compte lors de l'intervention - ce document peut être utilisé comme fiche de suivi dans le cadre d'un plan de nettoyage des véhicules de la collectivité).
- ✓ Jeter les déchets, équipements de protection et essuie-tout dans un sac poubelle fermé.
- ✓ En cas d'utilisation de gants réutilisables, les laver dans un endroit adapté à l'eau et au savon avant de les retirer (cf fiche Covid n°5 « Hygiène des gants »).
- ✓ Nettoyer la clé avant la remise de celle-ci et terminer par un lavage de mains.

ANNEXE : FICHE SUIVI NETTOYAGE D'UN VEHICULE OU D'UN ENGIN

Renseignements généraux :

Véhicule ou engin :	
Immatriculation :	

Date :	
Heure :	
Nom de l'opérateur	
Produit(s) utilisé(s) :	

Liste des surfaces contact à nettoyer :

Volant		Levier de vitesse		Poignées de porte		Boite à gants	
Commandes au volant		Frein à main		Surface intérieure des portières		Accoudoirs	
Tableau de bord		Ceinture de sécurité		Rétroviseurs		Poignée de coffre	
Interrupteurs (lève vitres, ventilation...)		Commandes de réglage du siège		Siège en fonction du revêtement (voire pulvérisation sur siège tissu)		Coffre	

Observations, remarques

--

Fait le :
A :
Signature